

Compte rendu du conseil de quartier Centre Ville du 10/06/2008

Le premier conseil du quartier Centre Ville s'est tenu le mardi 10 juin 2008 dans les locaux de l'école Jules Verne.

A cette occasion, les habitants et les élus ont pu échanger sur diverses préoccupations. En introduction, Monsieur le Maire a fait état des grands dossiers de la ville.

La station d'épuration, placée au dessus de la ZAC de Malleborge, doit être opérationnelle pour février 2010 au plus tard. Elle est prévue pour 14 à 16 000 habitants et pourra donc supporter le poids de l'augmentation de population annoncée dans un avenir proche. Dans le même temps, la volonté de la nouvelle équipe municipale de retourner vers une gestion plus raisonnée du service des eaux est rappelée, suite à l'intervention d'un nouvel habitant.

Le positionnement de la nouvelle équipe municipale concernant le complexe multisports : il s'agit d'envisager un nouveau projet mieux adapté à la capacité de notre commune compte tenu de la lourdeur des frais de fonctionnement.

Des choix en matière de logement s'imposent en raison des attentes des habitants (250 demandes insatisfaites à ce jour) et de la nécessité d'être en capacité d'accueillir de nouvelles populations en lien avec les emplois créés sur la zone de Fos. L'engagement est pris d'utiliser au mieux le foncier dont dispose notre commune.

Viennent ensuite les questions et les remarques des habitants...

La fête votive du mois de juillet pose des problèmes de circulation rue Emile Combes, en plus des nuisances sonores, de propreté des rues. Il faut sensibiliser les forains à ces problèmes et trouver une solution pour libérer l'accès à la rue. Une réflexion sera menée par les services techniques et Roland Monturli, adjoint en charge des festivités, pour l'année 2009.

Certains trottoirs, rue de Provence ou rue Jean Rouget par exemple, sont en très mauvais état. La ville a engagé un programme pour la réfection de la voirie et compte tenu des nombreux besoins, il faut laisser le temps aux élus et aux services techniques de chiffrer le coût des travaux et de dégager les financements. Les travaux prévus sur l'avenue de la République en 2009 permettent d'envisager la réfection du parking situé en face du commissariat.

Des problèmes de stationnement rue Ledru Rollin, d'assainissement rue Louis Flisi, de circulation des personnes à mobilité réduite en centre ville, d'éclairage rue Henri Leroy, de développement du tri sélectif dans tous les habitats collectifs, ou encore la diffusion des nouveaux horaires de classe pour la rentrée 2009 sont évoqués. Des rendez-vous sont pris avec Claudine Scotto, présidente du conseil de quartier, des visites sur le terrain avec les services techniques et Alain Cavassila, adjoint aux travaux, sont programmées pour choisir les solutions les mieux adaptées à la situation.

Concernant le développement de la vie associative, un habitant propose que soient installés des panneaux d'affichage réservés aux associations afin d'améliorer la communication. Monsieur le Maire déplore le nombre insuffisant de ces panneaux : 7 dans toute la ville et souhaite que les habitants des différents quartiers soient associés au choix stratégique de leurs emplacements.

Enfin, des remarques concernant la vitesse excessive rue Henri Leroy, la dangerosité des poids lourds en centre ville avec la proposition d'installer des ralentisseurs. Monsieur le Maire en appelle au civisme de chacun tout en précisant que, cette question revenant dans tous les quartiers, il serait judicieux de mener une étude à l'échelle de la ville, pour plus de cohérence, en partenariat avec les professionnels de la sécurité routière.

Depuis, Claudine Scotto, présidente du quartier et les services techniques se sont rendus sur place et de nombreux problèmes ont été solutionnés. La construction d'un accès au parc de la Révolution pour les personnes à mobilité réduite est en cours. La réfection des feux tricolores de l'avenue du Port a été réalisée. Un nouveau projet de nettoyage de la ville, avec des passages plus fréquents de la balayeuse, va être expérimenté très prochainement. Sans compter les nombreuses interventions par l'intermédiaire du numéro vert et les demandes traitées par les adjoints et le Maire lors des permanences...

Le Centre Ville, qui regroupe un grand nombre de commerces et de services publics, doit être sans cesse adapté aux besoins de la population, dans le cadre de rencontres entre les habitants et leurs élus afin d'être toujours plus fonctionnel, que ce soit en terme d'accès, de stationnement, de sécurité des axes routiers. C'est aussi un lieu d'animation : centre ville, centre de vie...